

Secrétaire de séance : TONNOIR Nathalie

VOIRIE 2011

Les chemins programmés dans le cadre de la voirie intercommunautaire sont le chemin des Chezeaux et le chemin de la carrière depuis la RD 38 jusqu'à l'ancienne ferme Félix qui a été rachetée et sera dorénavant habitée.

RENOUVELLEMENT LIGNE TRESORERIE

La ligne de trésorerie pour le lotissement arrive à terme le 8 octobre. Il est décidé, à l'unanimité des membres présents de ouvrir une autre de 250 000 " au taux de 1.3268 % dans l'attente de la vente des derniers lots du lotissement.

STATION EPURATION

Le Maire fait part des problèmes survenus à la station de relevage de Pinay suite à l'opubli du maître d'œuvre, en effet il a été omis de mettre un bac de dessablage avant la pompe, ce qui a endommagé la première pompe après de fortes pluies. Cela engendrera des frais supplémentaires de 1695 " pour réparation et entre 8 et 10 000 " pour la construction d'un bac de désablage. Les deux maires, le technicien de la DDE et Mr Décombe de 3DTP se rencontreront mercredi 6 afin de voir comment gérer ce problème financier.

WC PUBLIC ET LOCAL DE RANGEMENT

Le Maire explique au conseil municipal que le dossier de permis de construire déposé pour les WC publics a été rejeté car il n'était pas signé par un architecte. Mr RONDARD refera le dossier avec les pièces complémentaires demandées et prendra à sa charge le coût supplémentaire.

DOSSIER AMENDE DE POLICE

Un dossier est présenté pour de la signalisation, comprenant principalement les panneaux annonçant la suppression de l'éclairage public de 23 h 30 à 5 h 30 et quelques panneaux directionnels, le tout pour un montant de 1 852.28 " HT. Une subvention sera demandée au titre des amendes de police 2011.

DCM ENVELOPPE DE SOLIDARITE

Une subvention sera demandée pour divers matériels à l'école, à savoir l'achat d'un meuble pour la cuisine, confection d'un banc pour rangement des cartables et chaussures des enfants, un aspirateur, un store à la porte de la cantine, un tapis caillebotis et un présentoir pour brochure, le tout pour un montant de 969.69 " HT.

DCM TARIF Cantine

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents les tarifs de la cantine. Le repas enfant sera facturé 2.80 " et le repas adulte 4.30 ". Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé de repeindre la porte du cimetière.

Tous les membres présents ont signé au registre.